



Problème d'organisation syndicale

Après les victoires ouvrières, se sont posés devant les ouvriers de nombreux problèmes concrets qu'ils ont dû résoudre : modalité des élections des délégués, rôle des délégués, détermination de l'époque des vacances, etc., en passant sous silence les nombreuses embûches et provocations voulues par le patronat.

Pour résoudre tous ces problèmes avec succès, il a fallu construire la Section d'entreprise qui a pris une importance capitale. La structure de la section syndicale est en général uniforme dans toutes les usines : Comité de section et bureau. La pratique de la lutte a balayé la conception réformiste des ex-confédérés, partisans des sections locales.

La section d'entreprise, en dehors de son rôle de défense des revendications des ouvriers, doit s'occuper de la liaison avec le syndicat, lequel groupe les sections d'entreprise des mêmes industries (industries métallurgiques, chimiques, bâtiment, etc.).

L'ensemble de ces syndicats forme la Fédération : Fédération des Métaux, Fédération du Bâtiment, etc.

Ainsi, les Fédérations ouvrières sont des Fédérations d'industrie et les Syndicats sont des Syndicats d'industrie. Cependant il s'est formé dans la C.G.T., une Fédération des Techniciens qui groupe actuellement 50.000 membres (employés de l'industrie, maîtrise, dessinateurs, ingénieurs). Cette Fédération des Techniciens, qui marque un progrès dans l'organisation d'une couche de travailleurs jusque-là restés en dehors des luttes anti-patronales, doit avoir comme but l'intégration de ses syndicats d'industrie dans les Fédérations ouvrières correspondantes par la pratique de la lutte dans l'entreprise.

Ainsi, la formule : une seule section syndicale par entreprise, deviendra une réalité.

Rôle d'une Fédération d'Industrie : Contrôler la production et mettre en œuvre les moyens capables d'exproprier les capitalistes par la pratique du contrôle ouvrier.

La base de la Fédération est le syndicat d'industrie local ou régional suivant les besoins de la lutte, le rôle essentiel de la fédération est donc de centraliser et de coordonner l'action pour lui donner de plus en plus d'étendue et de profondeur et faciliter en même temps le contrôle des ouvriers.

Pour permettre l'élargissement des luttes, nous devons tendre à la formation de syndicats d'industrie très larges, confirmant par exemple pour les industries métallurgiques toutes les branches d'industrie (Syndicat des métaux de la Région Parisienne). Nous devons nous opposer de toutes nos forces à la tendance du Bureau Confédéral de créer des syndicats nationaux de branche d'industrie tel que le syndicat national de l'aviation en voie de formation, avec sections départementales et locales, suivant la structure de l'Etat bourgeois. De tels Syndicats nationaux ont évidemment l'avantage de décentraliser le mouvement et de permettre l'application plus facile du « Plan de rénovation économique ». Les révolutionnaires veulent des organisations qui soient des instruments pour la lutte et non des freins.

Pour aider au Contrôle ouvrier, chaque Fédération d'industrie doit constituer ses Comités nationaux de branche d'industrie, formés par les Sections industrielles dans chaque syndicat. Ainsi, le Comité national de l'électricité dans la Fédération des Métaux sera formé par les sections industrielles d'électricité des Syndicats des Métaux.

Il sera alors possible par la liaison dans le pays de toutes les usines d'une même industrie (automobile, mécanique, aviation, électricité, etc.), de contrôler la production dans cette industrie, et de préparer les prochaines luttes ouvrières en opposant à la tactique patronale de division, des intérêts ouvriers par région, et à la décentralisation industrielle qui opposent les ouvriers de la Région Parisienne à ceux de province, une grande cohésion dans la lutte.

Pour illustrer notre position, prenons deux exemples d'actualité : 1° La semaine dernière, les ouvriers de Peugeot à Sochaux ont débrayé, une liaison préalable et constante entre les diverses usines Peugeot (La Garenne-Nord et Siège Social à Paris-16°) auraient permis d'étendre le mouvement à toutes ces usines et de vaincre Peugeot.

2° Depuis un mois, les ouvriers de Schneider à Châlons-s-Saône (construction de sous-marins) sont en grève sur le tas. Un comité national d'industrie contrôlant toutes les usines Schneider (Le Creusot, la S.M.

L.M. à Paris-15°, la S.O.M.U.A. à St-Ouen, l'usine du Havre, etc.), permettrait un mouvement de solidarité dont l'issue serait victorieuse.

La création de Comités Nationaux d'industrie doit s'accompagner de la lutte pour l'action directe dans l'entreprise et contre la collaboration de classe, qui conduit au freinage, à la localisation des mouvements et à la défaite.

Dans un prochain article, nous étudierons les questions d'organisation se rapportant au syndicat.

Chez Conchon-Quinette Belle riposte ouvrière

Voici le texte du tract distribué le 27 juillet dans le 19° arrondissement la population à la solidarité :

« Un scandale sans précédent éclate dans votre arrondissement : la maison Conchon-Quinette, 15, rue du Docteur-Potain, occupant plus de 200 ouvrières veut fermer ses portes. C'est une sanction patronale pour fait de grève (cette maison par cet acte ne respecte pas la parole donnée.) La classe ouvrière de l'arrondissement ne permettra pas ce lock-out massif de camarades qui pendant 18 jours ont défendu leurs salaires en faisant grève. »

« Toutes et tous pour un rassemblement de solidarité, vous serez présents à partir de 18 heures devant le 15, rue du Docteur-Potain. » En effet, le patron n'avait cessé, depuis la première grève de licenciement des employés ; presque toutes les ouvrières de l'atelier avaient été renvoyées, pour faits de grève malgré leurs protestations. Il ne restait plus actuellement dans la maison que 80 ou 90 ouvrières sur 200. Hier le directeur, M. Meyer, représentant fidèle du patron Conchon-Quinette fit afficher à l'intérieur de la boîte une note indiquant qu'il fermerait l'usine le 20 août. De plus, il annonce que les ouvrières payées à la semaine, ne recevront que le tiers de leur solde. Il fait charger des camions emportant les machines de l'usine en province.

Le comité de grève qui avait fonctionné pendant la première grève est de nouveau désigné. Les ouvrières demandent que le patron arrête le départ des machines et qu'il continue à faire marcher l'usine. Un camion qui devait partir emportant des machines fut déchargé par les ouvrières et renvoyé. La population du quartier alertée par les ouvrières est devant les portes de l'usine. Le directeur fait appeler la police. Celle-ci n'intervint pas. Les ouvrières veulent occuper l'usine. Le communiste Grésa leur conseille d'évacuer la boîte, de revenir le lendemain à l'heure habituelle.

Les ouvrières quittent l'usine mais le 28 juillet, les portes de l'usine restent fermées. Les ouvrières ne désirent nullement abandonner ainsi la lutte. Elles sont décidées à occuper la boîte. Elles ont de nouveau fait appel aux camarades de l'arrondissement et au comité de chômeurs pour les aider dans leur lutte.

Les camarades du 19° rayon du Parti Ouvrier Internationaliste (B.L.) se déclarent pleinement solidaires des ouvrières de Conchon-Quinette. Ils pensent que les ouvrières n'auraient pas dû quitter l'usine. Ils ont adressé une lettre aux communistes, socialistes et au responsable du comité de quartier du Front populaire leur demandant d'organiser avec nous, immédiatement des équipes de camarades en vue d'aider les ouvrières à occuper l'usine et à se défendre contre toute tentative du patron de les faire sortir avant d'avoir obtenu satisfaction.

A LA FRANCE MUTUALISTE Citons encore une fois en exemple, l'excellent travail accompli par notre cellule dans cette boîte. Malgré la direction Front Populaire et Franc-Maçonne de cette maison, QUI N'A PAS HESITÉ A CREER DANS LA BOITE UN SYNDICAT CROIX DE FEU pour diviser les travailleurs, nos camarades ont abouti à une importante victoire. Ils ont fait syndiquer la majorité des employés, et en plus des augmentations des salaires ont obtenu LE CONTROLE SUR L'EMBAUCHE ET LE RENVOI. Aucun renvoi ne pourra avoir lieu avant le 1° janvier. Puis toute proposition de renvoi devra être soumise au contrôle des délégués. Nos camarades ont la confiance de la boîte.

Bravo pour la cellule

A Sochaux, les ouvriers ont été trahis

Le 22 juillet, les ouvriers des Usines Peugeot et Japy déclanchaient la grève, grève qui s'étendait rapidement à Sochaux Valentigney, Montbéliard, accompagnée de grèves de solidarité, entre autres Alsthom à Belfort.

Les ouvriers débrayent, occupent l'Usine. Leur mouvement avait pour objet de faire obstacle aux prétentions patronales : Peugeot prétendait en effet d'appliquer le contrat collectif que sur la base d'une réduction de 30 à 40 % des salaires consentis dans la Région Parisienne. Les ouvriers entendaient que cette diminution n'excède pas 15 à 20 %. Peugeot prétendait maintenir le classement des ouvriers en trois zones régionales, zones entre lesquelles existait une différence de salaires de 6 % prétextant l'inégalité des montants des loyers payés par les ouvriers de l'une ou l'autre zone. Les ouvriers entendaient que cette différence entre zone habitée, disparaîsse, n'ayant en effet pour objet que de diviser leurs intérêts pour mieux les combattre.

Enfin les ouvriers insistent à juste titre pour que soient relevés les salaires féminins particulièrement bas dans cette région.

L'Usine Peugeot à La Garenne envoie à Sochaux son délégué central, affirmant ainsi son entière solidarité aux grévistes de Sochaux et dans le but d'appuyer la grève par un nouveau débrayage si nécessaire. Le délégué fut très fraîchement reçu par Jeannin, secrétaire de l'Union départementale du Doubs.

Jeannin type du bonze syndical réformiste dont le travail consiste à pratiquer la collaboration de classe avec les patrons et à torpiller ainsi les luttes ouvrières, n'a pas manqué d'avoir recours à des méthodes qui sont chères à la direction de la C.G.T.

Organisant une réunion des délégués ouvriers le matin, il est procédé à un vote secret. Jeannin prétextant qu'il est important que les patrons en ignorent le résultat, une réunion devant avoir lieu avec eux l'après-midi, procède seul au dépouillement des votes.

La comédie continue. Le soir, il annonce que le vote était favorable à l'arbitrage du Ministre. Un coup de téléphone était déjà passé à la Direction de la C.G.T.

Comme par hasard, sans doute ! Salengro, ministre de l'Intérieur et Chevaline, secrétaire de la Fédération des Métaux arrivent à Montbéliard dans la même voiture ministérielle.

Touchante collusion des dirigeants syndicaux avec les Pouvoirs Publics et bel exemple d'indépendance syndicale à laquelle, en paroles, tiennent tant les Jouhaux et Cie, sauf lorsqu'il s'agit de trahir les intérêts des ouvriers et traiter dans la coulisse avec le patron.

Monsieur le Ministre socialiste arbitre, assisté de Chevaline, ce pseudo-représentant des intérêts ouvriers. Résultat : Peugeot maintient ses positions. Il consent seulement à intégrer une partie des ouvriers habitant la troisième zone dans la deuxième et à augmenter le salaire des femmes de un sou de l'heure sur le chiffre prévu.

BEZONS

Usine des Téléphones

Des camarades de l'usine des téléphones de Bezons, nous prient de mentionner la belle conduite de Grenoble que les 1.500 ouvriers ont fait au cours de la grève au Conseilier indigne désormais d'être un représentant de la classe ouvrière. Cet individu, sentant de la classe ouvrière, s'est fait huer et reconduire d'une drôle de façon parce qu'il était venu EXIGER QUE LES OUVRIERS ACCEPTENT LES CONDITIONS IMPOSEES PAR LA DIRECTION DE L'USINE. Ainsi, comme autrefois les bonzes réformistes, traités au prolétariat, les chefs communistes deviennent-ils peu à peu les valets du patronat. Ajoutons que l'huile en question dut être ensuite désavoué par d'autres représentants de son parti, qui tentèrent d'excuser la « minute de défaillance » (sic) de l'Élu communiste.

Les ouvriers n'ont pas à excuser les « défaillances » de pareils chefs. Ils veulent des chefs révolutionnaires, capables de diriger la Révolution ouvrière et non des poltrons, laquais du patronat. Ils rejoindront notre Parti Ouvrier en France, seul fidèle à la politique révolutionnaire de Marx, Lénine et Trotsky, qui conduisit les ouvriers russes à la victoire.

En un mot, le contrat était appliqué comme l'entendait Peugeot.

Vendredi, meeting public tenu par Chevaline, ce dernier traite de provocateur le délégué de l'Usine Peugeot (La Garenne) qui tentait de s'opposer à cette trahison indigne. Les ouvriers quelque peu découragés et sentant confusément que leurs intérêts n'avaient pas été défendus consentent à quitter l'Usine le samedi. Leur mouvement était ainsi momentanément brisé et leurs intérêts trahis.

Une fois de plus, grâce à la collusion des bonzes syndicaux avec le Ministre, fut-il du Front Populaire, le patronat a gagné la partie.

La leçon doit porter ses fruits. Dès maintenant les ouvriers de Sochaux doivent élire leurs délégués, les contrôler en exigeant des réunions périodiques, les révoquer s'ils le jugent utile.

Les délégués réunis doivent constituer le Comité d'Usine contrôlant l'application du contrat et préparant le prochain mouvement. Ne pas tolérer un arbitrage ministériel. Aucune décision ne doit être prise sans que tous les ouvriers réunis aient pu se prononcer par un vote public et non secret. Ne pas lâcher l'Usine avant la victoire. Si le patron s'oppose au contrat, boycotte l'Usine ou débauche. Exiger que votre Comité d'Usine vérifie ses affirmations ; contrôler les livres de comptabilité, les commandes, la correspondance.

En avant pour le contrôle ouvrier de la production.

Camarades de Sochaux, le contrat collectif a été obtenu, grâce au magnifique mouvement de grève qui s'est déroulé dans toute la France. Il ne doit pas vous inciter au repos, mais bien au contraire, doit vous servir de point d'appui pour un nouveau bond en avant.

COLOMBES

Chez Alsthom

La grève a été fort bien menée par un camarade communiste qui fut par la suite lâché par ses... supérieurs. NOS CAMARADES DE L'ALSTHOM AMERAIENT BIEN SAVOIR POURQUOI ? EST-CE POUR SA CONDUITE REVOLUTIONNAIRE PENDANT LA GREVE ? Dans cette boîte, il n'y avait pas un syndicat ! Tout le monde est aujourd'hui syndiqué après avoir fait une grève excellente qui a abouti à de bons résultats. La direction était pourchassée tous les jours par le chant de l'Internationale. Sous ses yeux eurent lieu 2 mascarades révolutionnaires : le Jugement de l'Alsthom et ensuite son enterrement ! Le directeur était suivi partout, jusqu'à l'entrée des finettes... Aujourd'hui la Direction est à plat. Une permanence existe pour les délégués ouvriers. Une commission médicale existe pour l'hygiène, la sécurité, etc... Il va falloir la faire fonctionner POUR EMPECHER LES MANŒUVRES DE LA DIRECTION : celle-ci a déjà roulé les ouvriers depuis la grève en embauchant des mordeuses dans une catégorie ne figurant pas sur le contrat collectif et à un tarif inférieur à celui de l'emploi réel.

On nous a eus une fois. On ne nous a pas eus une deuxième, comme le prouve l'affaire des ébarbeuses.

Cependant, attention ! Malgré son aplatissement actuel, la Direction tentera de reprendre le dessus ; elle prépare des débauchages en voulant embaucher des « petites mains » de façon à éliminer des emplois supérieurs.

Nous veillerons, que la direction se le tienne pour dit !

Comme pour les 40 heures. Nous en exigeons l'application le plus tôt possible. Si on allègue le mauvais état des aïres, nous exigerons le CONTROLE OUVRIER SUR LA GESTION DE L'ENTREPRISE.

Camarades, reforçons le Comité inter des différentes usines Alsthom pour ne pas permettre à la Direction de nous isoler.

LE SOVIET des boîtes Alsthom, fidèle exécutant de la volonté des ouvriers des usines Alsthom, et l'organisation des piquets de milice ouvrière en vue des prochains conflits auxquels la direction veut nous aculer, voilà ce qu'il faut réaliser le plus tôt possible.

Les travailleurs socialistes et communistes de la boîte nous aideront dans cette tâche.

Les Camarades de l'Alsthom-Colombes.

La Gérante, Suzanne CHARPY

Imprimerie CERBONNET

21, Rue de la Folie-Régoussier, PARIS

Dans le Rhône Villeurbanne

Questions au Conseil Municipal

Le conseil municipal stalinien de Villeurbanne vient d'augmenter les indemnités du maire et des conseillers municipaux au total de 36.000 francs. Est-il vrai qu'au moins trois conseillers municipaux se soient prononcés contre et que seuls ces trois conseillers aient voté pour la proposition déposée par l'un d'eux d'augmenter l'allocation des chômeurs, et qu'il s'en soit trouvé de même pour différentes mesures intéressant les couches les plus nécessiteuses ? Est-il vrai qu'une des cellules du P. C. de Villeurbanne n'eût exclu l'un d'entre eux qu'après « qu'il eut envoyé sa démission à l'issue d'une réunion particulièrement mouvementée du conseil municipal ?

Nous voudrions poser une autre question à la municipalité de Villeurbanne. Jusqu'à ce jour le P. C. a dû une grande partie de ses succès à l'appui que lui ont apporté les ouvriers immigrés, très nombreux à Villeurbanne. Il leur a fait confier la direction du comité central des chômeurs, auquel s'opposait avant les élections le comité français, dont les tendances étaient plus ou moins ouvertement pro-fascistes. On prépare actuellement la fusion de ces deux comités. Cela doit-il signifier que sous la pression de nécessité économique aussi bien que de la politique générale du Front populaire, la municipalité se prépare à abandonner à leur malheureux sort les travailleurs immigrés, et adopte pour résorber le chômage les méthodes Salengro ?

Reims

L'ACTIVITE D'UN SYMPATHISANT

Les initiatives multiples, l'activité personnelle et organisationnelle pour aider aux ouvriers en lutte et les aider de notre mieux, constituent la meilleure des qualités pour un militant actuellement.

Voici un bel exemple pour tous les militants du P.O.I., de l'activité d'un sympathisant dans la région de Reims :

Pour vous donner une idée de la diversité de ses occupations, je note quelques maisons ou corporations dont je me suis occupé :

Nettoieusement (des boueux)3 : contrat signé.

Pompes funèbres : contrat signé.

Bouchers : encore en cours.

Jouets Marjo : contrat signé, puis rompu, puis accord.

Tissage Pandavoine : en cours.

Ouvriers agricoles de Reims : en cours.

Vignerons de Verzenay : contrat signé.

Menuiserie Métallique moderne : contrat signé.

Schaems Froment : contrat signé.

Biscuiterie Rem : contrat signé.

Société rémoise de l'épicerie : contrat signé.

Bouchonniers : en cours.

Et en exclusivité, les Maisons de Champagne de Reims : 16 contrats signés à ce jour.

En outre, je me suis occupé du nouveau syndicat général de l'alimentation... et du syndicat des cavistes.

★ ★

Des Exemples

Dans nos précédents articles, nous mettions les ouvriers en garde contre l'inévitable réaction du Patronat, qui tenterait de mettre en échec sur le plan pratique et concret, les revendications acquises, par le fameux accord « Matignon » compromis entre les directions syndicales et les représentants des 200 familles.

Chez Binet, au Pecq, la direction sabote le contrat en attendant de le liquider définitivement.

Chez Unic, à Puteaux, la direction procède à un licenciement massif des employés du bureau d'étude.

Comment réagir !

Vigilance des Comités d'usine, réunion périodique des ouvriers et usine au courant des négociations entre délégués et patrons devant l'ensemble du personnel.

Les ouvriers doivent s'opposer aux renvois et aux licenciements.

Si le patron sabote et prétend ne pouvoir observer le contrat. Exigez que votre Comité vérifie ses affirmations, contrôle les livres, la correspondance, les commandes, organisez le Contrôle Ouvrier de la Production.

A propos de la Grève Capoulade

Une erreur regrettable s'est introduite dans notre article du précédent numéro. C'est en accord avec le délégué syndical et non pas malgré lui, que la grève a été déclenchée.

Nous nous excusons auprès de ce camarade.

N.D.L.R.

Une proposition à la C. A. de l'Isère contre la Bureaucratie syndicale

Ordre du jour présenté à la réunion de la C.A. du syndicat de l'Isère de la Fédération Générale de l'Enseignement, le jeudi 18 juin 1936 :

1° La C.A. constate que malgré le refus des dirigeants de la C.G.T. de préparer systématiquement la grève générale, le prolétariat du pays entier, occupant les usines, a passé outre, et a fait tous ses efforts pour coordonner les grèves afin d'obliger, par une action d'ensemble, le patronat à améliorer le sort des travailleurs.

Ainsi vient d'être démontré que, dans la période présente, on ne peut commencer à contraindre le patronat aux réformes seulement à la condition de le menacer réellement de tout perdre.

Entrés dans cette voie, non sous l'impulsion des soi-disant chefs syndicaux, mais par leur initiative de masse, les ouvriers ne peuvent arrêter leur offensive, sous peine de reculer et de courir à la défaite capitale devant les deux principaux ennemis : le fascisme et la guerre. Il est plus que jamais impossible de maintenir le statu quo du capitalisme soignant réformateur.

La C.A. dénonce le gouvernement Blum, serviteur du capital, coupable de démagogie et de dupérisse envers la classe ouvrière. Citons : la récente déclaration contre les occupations d'usines réalisées par les ouvriers comme moyen de lutte efficace contre leur ennemi mortel : le patronat.

« Les nationalisations » sans expropriation, la tolérance des deux ans, des chefs fascistes en liberté.

En conséquence la C. A. du syndicat de l'Isère de la F.G.E. estime que, dès maintenant, les mots d'ordre centraux de toute la classe prolétarienne syndiquée ou non, doivent être :

1° Contrôle ouvrier par les Comités

de délégués ouvriers élus et constamment révocables par la majorité de leurs mandants, sur la production et la gestion financière des entreprises ;

2° Abolition du secret commercial, véritable complot des exploités contre les exploités ;

3° Comités populaires de contrôle des prix et des stocks de marchandises, constitués de délégués élus démocratiquement dans chaque quartier et localité ;

4° Les Comités de soldats élus démocratiquement doivent contrôler la nourriture et la gestion des unités, obtenir l'abrogation des deux ans, la révocation immédiate des officiers fascistes, les droits politiques et syndicaux des soldats ;

5° Les délégués des comités d'entreprises, des comités populaires, des comités de soldats devront s'organiser entre eux (Soviets en France) et réunir au plus tôt leurs Congrès départementaux et nationaux ;

6° Abrogation immédiate et totale des décrets-lois Doeringer-Laval ;

7° Expropriation pure et simple des principaux magnats de la Banque de France, des industries de guerre, des industries-clés et de la grande presse, condition indispensable des nationalisations véritables.

8° L'ordre prolétarien temporairement instauré à l'usine doit être généralisé dans la rue et dans le pays entier pour l'extension des piquets de grève en Milieux ouvriers, appuyés par le prolétariat armé, pour dissuader et écraser la réaction fasciste toujours prête à anéantir la Révolution ouvrière à la moindre défaillance ;

9° Institution de la dictature des ouvriers et des paysans pour abolir le capitalisme et bâtir la société socialiste.